
Constructions scolaires et universitaires.

Numéro d'inventaire : 2001.03510 (1-2)

Type de document : périodique

Éditeur : Ministère de l'Education Nationale (Paris)

Imprimeur : Fabrègue s.a., St-Yrieix- Limoges- Paris

Date de création : 1988

Description : Brochures de grand format. Couverture illustrée.

Mesures : hauteur : 295 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Auteur : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / 2 numéros : N°8 mai-juin 1987 "Les espaces extérieures" et N°11 janvier-février 1988 "Matériaux" / Centre de Conseil Technique aux Collectivités Territoriales

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Généralités

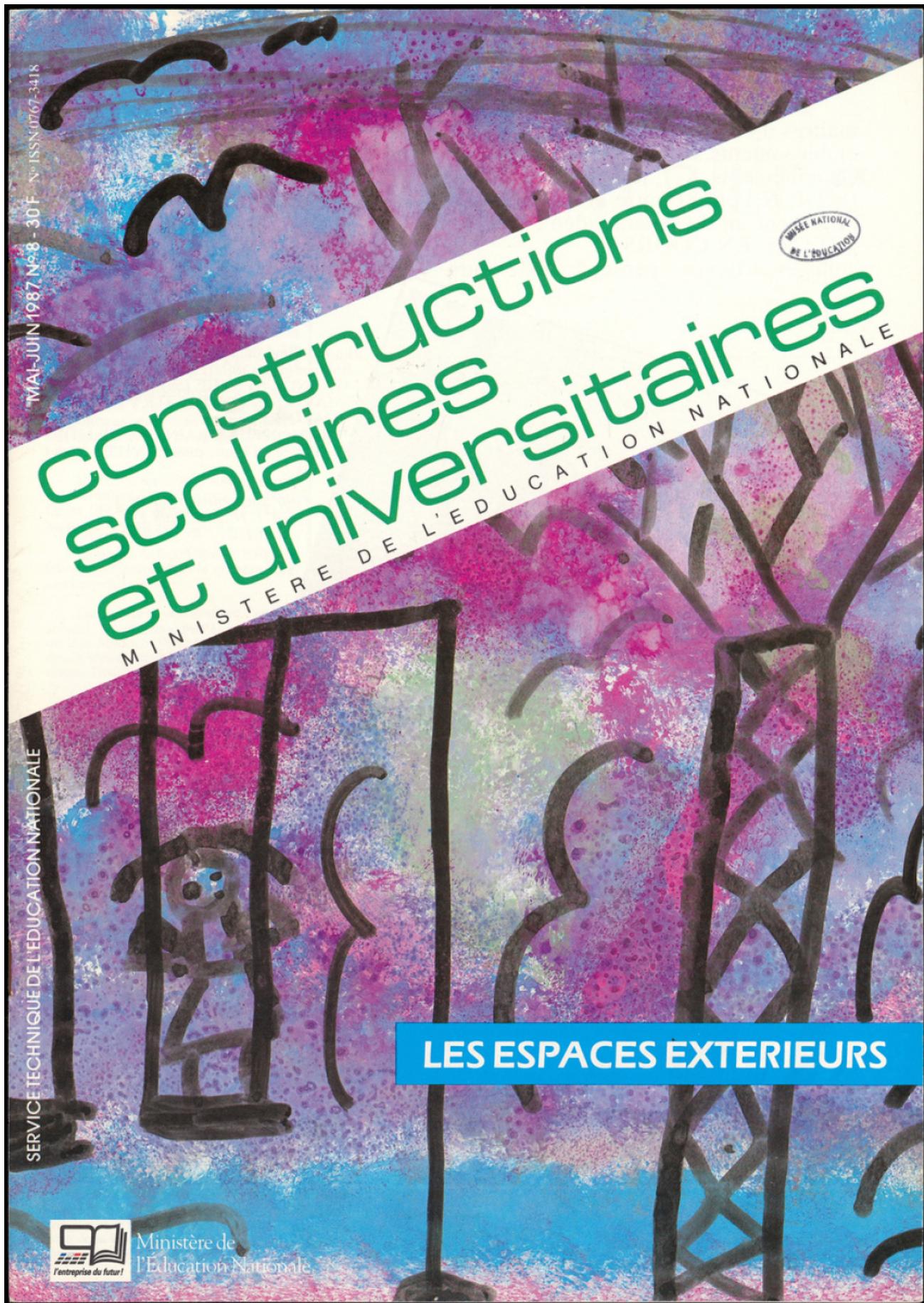
Filière : non précisée

Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 33+33

ill.



QUELQUES POINTS DE REPERES HISTORIQUES

Photos CCCTCI

**1802**La loi du 11 floréal an X
organise l'enseignement
secondaire public.**1833**: "Charte de l'instruction publique"Toute commune sera tenue de
pouvoir à ce que les enfants qui l'habitent
reçoivent l'instruction primaire, à
ce que les enfants indigents la reçoivent
gratuitement.**1858**: l'Etat exige des plans pour toute
construction d'école et confie à l'
inspecteur primaire le soin de vérifier les
plans.Sous l'Empire se crée un réseau de
lycées et de facultés des sciences et lettres
pour former les futurs officiers et
fonctionnaires de l'Etat. Ces lycées
s'installent souvent dans d'anciens cou-
vents réaménagés (par ex. Louis le
Grand, Sainte-Croix à Paris ou Condorcet
chez les capucins.)Ces établissements par l'étude de l'or-
donnancement de leur façade, le traite-
ment de leur entrée et par leur échelle
traduisent la force et le prestige de
l'Etat.Par leur taille, leur rigueur et l'aspect
quasi militaire, ils ont marqué le cœur
des villes de France.**1863**: L'ordre scolaire s'étant accru
avec l'arrivée notamment des jeunes
filles, on assiste à la construction mas-
sive de lycées (ex. Lycée Lakamai).Au même moment les lois Jules Ferry
(1881) instituent l'école primaire public-
que gratuite et laïque et l'instruction
obligatoire jusqu'à 11 ans. Cela néces-
site également la construction d'un
grand nombre d'écoles.

Collège de Saint-Cloud

Collège Théodore de Banville (Yvelines)

LT. Noguès

Lycée professionnel d'Émerainville St-Clair

Collège de Saint-Cloud

1885: Une loi impose les principes
d'une nouvelle architecture scolaire
(cubages d'air, aération, nettoyage).
L'administration établit les progra-
mes directeurs pour la construction des
lycées et des écoles plus petites et
comporteront des galeries extérieures
soutenues par des ossatures métalliques.Les écoles sont construites le plus sou-
vent en briques, réservant la pierre aux
éléments porteurs et aux jambages, im-
postes ou corbeaux. Des baies régulières
quadriplient le bâtiment.**1930**: On assiste à une recrudescence
des effectifs scolaires nécessitant d'autre-
s réflexions (notamment pour uni-
fier les programmes du secondaire) et
de nouvelles constructions.C'est également l'époque de la nais-
sance de l'architecture moderne (charte
d'Athènes 1933).Les matériaux employés dans les
constructions scolaires changent: le
métal se généralise et surtout se dissi-
mule moins, le béton apparaît dans les
structures. De nouveaux matériauxapparaissent en façade (ex. les grés
cassés). Le chauffage central est installé
dans les lycées (ex. LP de Malakoff ou
Montreuil).**1945**: Après la seconde guerre mon-
diale ouverte à une explosion scolaire
avec le développement de l'enseigne-
ment secondaire pour tous (prolongation
de l'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans) associé à une forte
poussée démographique.**1960-70**: Il faut construire très vite un
très grand nombre d'établissements
(surtout des collèges).Cette situation conduit l'Etat à organi-
ser la construction scolaire, c'est à dire
à prévoir les effectifs et trouver les
procédures administratives, techniques
et financières adaptées.Des programmes types et des plan-
types sont élaborés. Les écoles sont
linéaires, avec toutes les classes au sud
(le soleil devant aider à lutter contre le
froid de l'époque où c'est la tuberculose)
et les couloirs au nord.Cette orientation obligatoire impose
un "urbanisme" scolaire rigoureuxavec des bâtiments parallèles les uns
aux autres et demande des terrains très
vastes.En 1965, les entreprises du bâtiment
face à la quantité et à l'urgence des
travaux développent des politiques
d'industrialisation de la construction
fondées sur la rationalisation de la
matériaux (1,75 m pour l'Education).Les bâtiments sur plusieurs niveaux,
traversés et se composant d'un couloir
central et de deux séries de classes se
généralisent.

MATERIAUX

constructions scolaires et universitaires

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



